



Le Cabriérois

4ème trimestre 2014

**Bulletin trimestriel d'informations
municipales**



**Consultez notre nouveau
site web**
<http://www.cabrieres.fr>

Le mot des Elus

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'avenir de notre commune est incertain.

Nous avons tous en effet, habitants de Cabrières comme ceux de toutes les communes petites et moyennes de France, des raisons légitimes de nous inquiéter de l'emprise grandissante des échelons institutionnels supérieurs, et au premier chef des Communautés de Communes, sur la gouvernance de notre territoire municipal.

Ce sentiment désagréable d'être peu à peu dépossédés de prérogatives qui sont l'apanage de la Commune depuis sa création en 1789 et que nous jugeons essentielles – à terme la Commune risque de devenir un simple guichet, si tant est qu'elle ait encore les moyens de le faire fonctionner -, suscite malaise et exaspération.

Et c'est sans doute à juste titre que nous craignons ces évolutions hasardeuses et castratrices : nous sommes et resterons quoiqu'il arrive les premiers gardiens de notre territoire, et en confier les clés à une institution qui doit encore faire ses preuves, c'est un pas que chacun a du mal à franchir sans une certaine appréhension.

Mais avons-nous vraiment le choix ?

Une commune comme la nôtre ne dispose que de moyens – budgétaires, techniques, administratifs...- trop limités pour faire face à la dictature des normes, des règlements, des obligations diverses et variées. Et ce n'est pas ce qui nous est promis dans un proche avenir qui peut nous rassurer : désengagement constant de l'Etat, forte baisse des dotations et subventions diverses en provenance des collectivités partenaires, crainte de voir disparaître le Département, qui était jusqu'ici le partenaire majeur de toutes nos opérations d'investissement, éloignement progressif des centres de décision...

Alors, que faire ?

Sans doute est-il pertinent de rechercher des économies d'échelle dans la mutualisation, comme nous y contraindra d'ailleurs le projet de loi sur « le développement des solidarités territoriales et la démocratie locale ». Sans doute aussi est-il souhaitable de normaliser de plus en plus nos relations de proximité avec les communes voisines. Sans doute même trouverons-nous intérêt à des partenariats institutionnels. Mais à quel prix symbolique ?

La prise en charge de certaines des prérogatives qui sont aujourd'hui de niveau municipal par la Communauté de Communes paraît inéluctable, peut-être même est-elle un moindre mal, comme le montre bien d'ailleurs à tout point de vue l'affaire de l'approvisionnement en eau potable que nous venons de vivre. Demain probablement la Communauté de Communes du Clermontais – si elle existe toujours – s'occupera-t-elle de notre urbanisme, de nos ressources en eau, de notre assainissement, de notre fiscalité, de notre sécurité, de nos écoles... Faut-il le déplorer ou s'en réjouir, et que faudra-t-il encore accepter que nous ignorons aujourd'hui, si les centres de décision sont repoussés plus loin, à Gignac, à Montpellier ou au-delà peut-être ?

C'est pourquoi il faut accompagner ces évolutions tout en restant vigilants. Il me semble que nous ne pouvons nous départir d'un certain nombre de responsabilités et de pouvoirs qui concernent directement notre environnement immédiat qu'à la condition de conserver un droit de regard et surtout un droit de veto, et en exigeant que rien ne puisse se faire sur le territoire communal sans l'approbation en dernier ressort de ses habitants.

La fermeture prochaine, sans aucune concertation préalable, de notre déchèterie, montre à quel point nous sommes encore loin des pratiques vertueuses d'une véritable démocratie participative...

Denis MALLET

Sommaire

- Les mots des Elus	p.2
- Informations municipales	p.3
- Etat civil	p.3
- Au fil des conseils municipaux	p.3
- Communiqué Municipal	p.3
- Cérémonies du 11 Novembre	p.4
- Travail des commissions	p.6
- Informations générales	p.8
- La vie scolaire	p.16
- Cabr'Hier	p.19
- D'ici et d'ailleurs	p.22
- La vie de nos associations	p.24
- La vie économique	p.30

INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL

La Naissance de : TROTEL Manon, le 16 Décembre 2013 à MONTPELLIER
Fille de Monsieur TROTEL Baptiste et Madame TROTEL Delphine
Avec toutes nos excuses pour cette annonce tardive !

Bienvenue dans notre commune.

Le mariage de : MARTIN David, Louis, François et VICIANO BLAY, Cinthia, Pascale.

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur !

Le décès de : Monsieur SYLVESTRE Claude, le 21 Novembre 2014, à MONTREAL (Canada).

Nous présentons aux familles nos très sincères condoléances.

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Délibérations du 06 octobre :

- ⇒ concernant le traitement de la chenille processionnaire du pin. Le Conseil entérine, à l'unanimité.
- ⇒ concernant l'adhésion au nouveau contrat groupe du CDG34 pour les accidents et arrêts de travail éventuels du personnel communal titulaire. Le Conseil entérine, à l'unanimité.
- ⇒ concernant le remboursement des frais de mission des élus. Le conseil entérine par 10 voix et une abstention.
- ⇒ délibération modificative n°3 pour l'achat d'un ordinateur portable de 660 euros pour la directrice de l'école. Le Conseil entérine, à l'unanimité.
- ⇒ délibération modificative n°4 engageant une dépense de 3 162 euros pour travaux non prévus sur le bâtiment de la Mairie. Le Conseil entérine, à l'unanimité.

Délibérations du 03 novembre :

- ⇒ concernant la Taxe d'aménagement.
 - ⇒ concernant la finalisation du chantier du forage « Estabel 2014 ».
-

COMMUNIQUE MUNICIPAL

Vent de sagesse

Les élus de la commune se sont réunis le 10 novembre 2014 afin de débattre en interne au sujet du projet de parc éolien des Crozes.

Fort de la richesse de cet échange et chacun ayant ainsi eu le temps d'approfondir sa réflexion, le Conseil Municipal, réuni 1er décembre 2014, a décidé, par 9 voix pour et 2 contre, de suspendre le projet de parc éolien des Crozes.

Cette décision, qui ne résulte d'aucune pression, a donc été mûrement réfléchie.

Conscient que cette décision aura probablement un impact financier sur les prochains budgets de la commune, cela obligera l'ensemble du Conseil Municipal à devoir rechercher de nouvelles ressources face aux investissements qu'il sera contraint de réaliser dans l'avenir et dont l'ancienne municipalité s'était déjà inquiétée.

Elle ne s'oppose en rien à la détermination de l'ensemble du Conseil Municipal pour réaliser les chantiers qui nous attendent.

Le Conseil Municipal

CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE 2014



Cette année la municipalité a choisi d'innover et de commencer la célébration du 11 Novembre par une cérémonie devant le monument des Crozes, dans le cimetière ; un moment particulièrement émouvant pour les habitants du hameau.



Ensuite, c'est sur le parvis, devant la Mairie, autour du monument aux morts flambant neuf que se sont poursuivies les commémorations. La population, plus nombreuse qu'à l'ordinaire, a pu apprécier les morceaux de musique joués par les élèves de l'école de musique de Caux.

Puis ce furent les discours de Francis GAIRAUD, Maire honoraire et Jacques GUELTON, Maire de Cabrières.

« Bonjour à tous et merci d'être venus nombreux,

En ce 11 novembre 2014, nous sommes réunis devant notre monument aux morts que nous avons voulu rénové pour commémorer le 100ème anniversaire du début des combats de la première guerre mondiale.

Dans chaque village, nous nous unissons pour honorer la mémoire de nos soldats. Ici plus de 100 Cabriérois furent mobilisés pour cette guerre, dont certains ne revinrent jamais, nous nous devons de les honorer aujourd'hui. [...]

Si le souvenir de cette guerre d'un autre siècle demeure aujourd'hui toujours aussi vivace, c'est sans doute parce qu'il n'épargna aucune de nos familles.

[...] Soyons conscients de la fragilité de notre société qui n'est jamais complètement guérie de ses vieux démons que sont racisme et xénophobie.

En mémoire de ceux qui sont morts pour la liberté, il reste encore beaucoup à faire pour construire ce monde pacifique, libre et fraternel auquel rêvaient les poilus de 14/18.

Aujourd'hui, c'est un monde de paix, un monde plus juste que nous voulons laisser pour l'avenir de nos enfants.

Ne laissons pas se banaliser la violence, quelle qu'en soit la nature, et sachons mobiliser, rassembler nos énergies pour imposer le seul et unique choix qui devrait être le nôtre : celui d'une humanité solidaire, libre et fraternelle.

Vive la Paix ! Vive la République ! Vive la France ! »

Denis MALLET, 1er adjoint, a lu des poèmes de G.Apollinaire et de L.Aragon.

Louis Aragon n'a que 16 ans quand éclate la guerre. Il est mobilisé en 1917 et est incorporé en tant que médecin-auxiliaire au 355^e régiment d'infanterie en 1918. Il se trouve alors près de Soissons où il est enterré vivant à trois reprises, puis il suit la contre-offensive alliée sur le Chemin des Dames en septembre 1918. Il évoquera cette expérience du front à travers la fiction dans son roman *Aurélien*, et à travers aussi son œuvre poétique (*Le Roman Inachevé*).

La guerre et ce qui s'ensuivit

On part Dieu sait pour où Ça tient du mauvais rêve
On glissera le long de la ligne de feu
Quelque part ça commence à n'être plus du jeu
Les bonshommes là-bas attendent la relève

Et nous vers l'est à nouveau qui roulons Voyez
La cargaison de chair que notre marche entraîne
Vers le fade parfum qu'exhalent les gangrènes
Au long pourrissement des entonnoirs noyés

Tu n'en reviendras pas toi qui courais les filles
Jeune homme dont j'ai vu battre le cœur à nu
Quand j'ai déchiré ta chemise et toi non plus
Tu n'en reviendras pas vieux joueur de manille

Qu'un obus a coupé par le travers en deux
Pour une fois qu'il avait un jeu du tonnerre
Et toi le tatoué l'ancien légionnaire
Tu survivras longtemps sans visage sans yeux

Roule au loin roule train des dernières lueurs
Les soldats assoupis que ta danse secoue
Laissent pencher leur front et fléchissent le cou
Cela sent le tabac, la laine et la sueur

Comment vous regarder sans voir vos destinées
Fiancés de la terre et promis des douleurs
La veilleuse vous fait de la couleur des pleurs
Vous bougez vaguement vos jambes condamnées

Vous étirez vos bras vous retrouvez le jour
Arrêt brusque et quelqu'un crie « Au jus là-dedans ! »
Vous baillez Vous avez une bouche et des dents
Et le caporal chante Au pont de Minaucourt

Déjà la pierre pense où votre nom s'inscrit
Déjà vous n'êtes plus qu'un mot d'or sur nos places
Déjà le souvenir de vos amours s'efface
Déjà vous n'êtes plus que pour avoir péri

Puis, comme à l'ordinaire le cortège s'est déplacé au cimetière du village, devant le carré militaire. Là, nous avons pu partager la vie des soldats au travers de lettres écrites sur le front.

16 12 1914



*Nous sommes arrivé dans un autre petit village de la Somme à Morlancourt. Nous sommes parti hier en auto camion nous étions 25 par camions sérés comme des sardines. Maintenant nous sommes dans une grange couché sur de la paille à l'abri de la pluie qui tombe depuis 13 jours. L'autre matin que j'étais devant la porte j'ai vu passer le 121 territorial et j'ai vu élie Mercadier et Brun. Ils m'ont dit que Debru avait été tué et j'ai été bien triste. C'est bien malheureux de devoir mourir si jeune mais que voulez vous dans le moment ou nous sommes nous attendons chacun notre tour. J'en ai vu beaucoup tomber à mes cotés car depuis que nous avons quitté Toulon, de mon escouade de 16 il ne reste que qu'un nommé Nogaret de Rodez et moi. Nous étions montés bien haut au dessous d'Arras. Je crois que cette année nous allons passer une bien triste nuit de Noel. Je crois que le réveillon ne se fera pas surtout pour nous pauvre troupiers. Que mon beau père ne ce fatigue pas trop pour la taille qu'il se fasse aider par vinaigre pour le labour aussi. Je crois que si j'ai le bonheur de revenir les bourgeois seront longs, car on n'avance pas ni d'un coté ni de l'autre. Je vous embrasse
Honoré Escouffet*

*01 01 1915 Camp de meschédé : Bien cher tous excusez mon retard pour vous avoir donné de mes nouvelles. La cause est que je suis prisonnier avec toute ma compagnie depuis le 21 décembre et comme on ne peut écrire que le 1er et le quinze de chaque mois je ne pouvais vous donner de mes nouvelles plutôt. Ne vous inquiétez pas à mon sujet je suis en parfaite santé. Faites savoir de mes nouvelles à Vinaigre tout de suite car je ne peux pas leur écrire. Meilleurs vœux de bonne année
Gros baisers Honoré Escouffet.*

Enfin c'est sous le préau de l'école que s'est achevée la matinée, autour d'un apéritif convivial.

Françoise POBEL

TRAVAIL DES COMMISSIONS

Commission Travaux-Bâtiments-Voirie-Réseaux

L'aménagement du parvis de la mairie se termine.

- ⇒ La réfection de la façade et du monument aux morts est terminée. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise SARLI de Cabrières. Comme prévu, les descentes en zinc ont été changées, l'horloge est réparée.
- ⇒ Les arbres (des tilleuls) ont été plantés par l'entreprise GUITTARD de Pézenas.
- ⇒ Le carrelage de la salle du conseil qui datait de la construction du bâtiment, a été remplacé. Exit les petits pavés gris à cabochons noirs. C'est désormais un carrelage semblable à du marbre blanc qui orne le sol de cette salle. Les travaux ont été réalisés par MICHEL- CHRISTIAN de Fontès.
- ⇒ Dans les prochaines semaines l'entreprise NORMAND de Clermont l'Hérault procèdera au remplacement de la totalité des portes du bâtiment. Ces portes en aluminium de la même couleur que les boiseries rendront la façade encore plus harmonieuse.
- ⇒ En dernier lieu dès que le choix aura été fait, les employés du service technique poseront du mobilier urbain afin d'empêcher le stationnement sur le parvis. Cette pose sera le point d'orgue de cette rénovation.



Pour ce qui est du forage de l'Estabel, les travaux concernant le bâtiment de protection vont débuter. Ce local de 20 m² devrait être fini avant la fin de l'année. Nous espérons obtenir alors l'accord de l'ARS, pour l'exploitation en eau potable. En attendant la distribution de bouteilles continue.



- ⇒ Depuis quelques semaines vous avez pu constater des travaux de voirie à l'entrée sud, route de Fontès. Ces travaux réalisés en partenariat avec Hérault Energie ont été confiés à l'entreprise ALLEZ de Pézenas. Prévus de longue date, ils sont la dernière tranche de l'enfouissement des lignes EDF et Téléphone.
- ⇒ C'est donc dans le cadre des programmes de réseau discret que cette réalisation, fortement subventionnée par le Conseil Général (75% pour l'électricité et 58% pour le téléphone), va permettre d'embellir l'entrée sud.
- ⇒ Suite à la pose des candélabres, il ne manque plus que l'enlèvement des anciens poteaux, pour que ces travaux soient terminés.

Les bornes et des barrières achetées afin de remédier au stationnement anarchique seront installées par le personnel communal prochainement en particulier place de la liberté.

Comme prévu, en relation avec le Syndicat Centre Hérault et la police rurale de la communauté des communes, nous allons dans les prochaines semaines faire « la chasse » aux poubelles qui restent au-delà du raisonnable dans certaines rues. Des courriers vont rappeler aux contribuables les règles en la matière.

Pour la commission : Philippe TRINQUIER

Commission Environnement-Culture-Patrimoine-Tourisme

Après notre investissement actif dans l'organisation des journées du patrimoine en septembre dernier, nous avons poursuivi l'inventaire des besoins d'entretien des espaces public et avons fait réaliser plusieurs devis, pour les tâches qui ne peuvent pas être effectuées par les agents communaux.

Nous avons orchestré le choix et la plantation des tilleuls du parvis de la Mairie.

Lors de la réunion du conseil municipal de novembre a été décidé et budgété l'abattage des cyprès morts (risques de chutes ou incendies en période de sécheresse) dans les haies qui entourent le stade.

Ce travail sera effectué par l'entreprise Guitard de Pézenas dans le courant de l'hiver.

Elle réalisera aussi la taille de quelques branches mortes des cyprès du cimetière.

Entretien de la Font de Laoussel.

Nous nous sommes rendus sur place avec les membres de la commission des travaux.

Nous avons listé quelques menus travaux qui sont nécessaires pour rendre cet espace plus agréable. Ce lieu est très fréquenté par les Cabriérois mais aussi par des visiteurs intéressés par l'aire de pique-nique et surtout par la source.

Des panneaux ont été posés par les services de l'équipement pour inciter les utilisateurs à ne pas laisser leurs déchets sur place.

Les tables en béton cassées seront enlevées et un des accès parking amélioré.

A la fin de l'hiver nous prévoyons la taille des arbres et le débroussaillage des talus.

Des devis sont également en cours pour la taille des très grands platanes du Hameau des Crozes en début d'année.

Un projet important nous a occupé ces dernières semaines, c'est le lancement d'une démarche d'Agenda 21 pour notre commune.

Qu'est ce qu'un Agenda 21 ?

C'est un outil au service du développement durable.

C'est un programme d'actions pour le 21ème siècle.

Il est basé sur trois piliers : l'économie, le social et l'environnement.



C'est une démarche volontaire qui dépend de la décision des élus d'un territoire.

C'est une démarche partagée, transversale, prospective en évaluation et en amélioration continue.

Après débats, lors des Conseils Municipaux de novembre et de décembre, une délibération a été prise le 1^{er} décembre pour entériner le lancement de la démarche.

Nous ne sommes qu'au tout début du travail, mais nous savons que nous pouvons compter sur l'expertise des agents de la Communauté des Communes du Clermontois et sur le réseau des Agendas 21 du Conseil Général de l'Hérault.

Nous vous tiendrons informés des différentes étapes de la réalisation.

Pour la commission : Marylise Malafosse

INFORMATIONS GENERALES

Le Centre Communal d'Action Sociale

Réunion CCAS du 5 novembre 2014

Membres présents : Mesdames, Messieurs : L. Delgado, S. Bilhac, G. Desalase , J.M. Gradassi, J. Guelton, E. Rasoarahona, F. Pobel.

Membres excusés : D. Bilhac, F. Gairaud.

Informations générales :

- Bilan Semaine Bleue : environ 25 personnes sont venues ; la relation avec les petits a été très agréable .
- Les réunions : Lysette Delgado a participé au « Forum de la santé » à Gignac : le CCAS a pour rôle d'analyser les besoins sociaux de la commune et de donner de l'information à la population. On peut bénéficier d'aide avec des personnes relais dans les différents organismes lorsque nous ne sommes pas compétents.
- La MLJ : Marie Passieux, présidente et Anne Merlin-Calzia, directrice sont venues présenter la Mission Locale des Jeunes qui agit en direction des jeunes de 16 à 25 ans, dans les domaines professionnel, social, de la santé... Les bureaux de Clermont se trouvent : 16, avenue Maréchal Foch ; tel : 04 67 88 44 70 .
- L'agence de la solidarité du Conseil Général à Clermont : Françoise Pobel est entrée en contact avec N . Pero, conseillère RSA au service insertion, Maison de la Solidarité à Clermont l'Hérault. Nous serons invités aux réunions pour mieux comprendre les situations et préciser notre rôle .
- Nous sommes maintenant très sollicités pour participer à différentes réunions ; nous nous efforçons d'être présents.

Les projets :

- Le défibrillateur : Guy Desalase a cherché de la documentation concernant la location ; l'intérêt, c'est l'entreprise qui garde la responsabilité civile. En ce qui concerne une aide possible, Jacques Guelton contactera R. Fages. Les prospections continuent.
- L'après-midi intergénérationnelle du 18 12 : préparation : liste des invités, programme...

Pour réunir toutes les info et faire le point sur ce qui aura été fait pour le 18 12, **la prochaine réunion est prévue le 3 décembre à 18.30 à la MDA .**

Réunion CCAS du 3 décembre 2014 à 18.30

Mesdames, Messieurs : L. Delgado, S. Bilhac, G. Desalase , J.M. Gradassi, E. Rasoarahona, F. Pobel D. Bilhac, F. Gairaud.

Membre excusé : J. Guelton, .

Les informations générales :

- Pour le défibrillateur : visite d'un interlocuteur avec proposition de formation ; nous attendons l'envoi par mail.
- Venant de la Préfecture, une information sur le monoxyde de carbone : nous imprimerons les affiches et diffuserons dans le Cabriérois .
- Compte-rendu d' une réunion proposée par la MLJ à Lodève sur le logement des jeunes (mise en œuvre de la loi Alur).
- Réponse à un questionnaire venant du Sydel du pays cœur d'Hérault, pour recueillir les besoins sur la thématique de l'accès aux droits et aux soins.
- Arrivée du dossier « Agenda d'accessibilité programmée » : ce sera l'objet de la prochaine réunion CCAS en janvier.

L'après-midi intergénérationnelle du 18 décembre :

Point sur ce qui a été réalisé ; suite des préparatifs.

Pour le CCAS, Françoise POBEL

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil, ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion (bois ou mobiles d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseres et barbecues ;
- poêles radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de tête, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramassage mécanique).

Ventez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc principalement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu (ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement).
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se réchauffer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utiliser dans les lieux fermés (barbecues, pontaises...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, braserie, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

1. Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
2. Arrêtez si possible les appareils à combustion.
3. Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
4. Appelez les secours :
112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs Pompiers
15 : Samu
5. Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAPI-TV) relevant de votre région
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramasseur

Sites d'informations :

- inpes.santé.fr
- prevention-maison.fr
- santé.gouv.fr
- invs.santé.fr
- developpement-durable.gouv.fr



LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



La Bibliothèque du Bourniou

Force est de constater que parfois notre bibliothèque semble exigüe : lorsque les élèves de l'école viennent choisir leurs livres, lorsque nous avons à mettre en rayon les 300 ouvrages choisis à Pierres Vives (bibliothèque départementale). Et pour rendre plus agréable votre sélection, nous avons décidé de réorganiser les étagères : toute une après-midi, romans, biographies, policiers, science-fiction, documentaires, ouvrages de la DDLL, achats récents ou plus anciens ont été reclassés ; et dans le même temps, nous avons procédé au désherbage (terme technique pour désigner la suppression) des livres les plus anciens, moins attirants et finalement peu lus.

En cette fin d'année, voici quelques uns des derniers achats :

- Gravé dans le sable : de M. Bussi, l'auteur français de polars le plus vendu ; c'est en fait la 1^o œuvre de l'écrivain, réunissant tous les ingrédients de son succès : du suspense, de l'émotion et un cadre historique remarquablement décrit ; dans cet ouvrage, on est le 6 juin 1944, sur les côtes normandes ; parmi les 188 rangers américains débarqués, Lucky, jeune soldat, un des plus populaires de son régiment, fiancé à la plus jolie fille, Alice...
- Toujours dans la catégorie suspense : Cadavre 19 de Bélinda Bauer, qui selon le Daily Telegraph « fait non seulement sursauter son lecteur à chaque page mais bouleverse également sa vision du monde ».
- Et encore : La ferme de Tom Rob Smith : un roman tortueux aux nombreux retournements de situation qui prouve l'incroyable capacité des polars scandinaves à provoquer surprise et frissons.

Dans un autre registre : -Ca peut pas rater de G. Legardinier : un roman cocasse dans lequel Marie, l'héroïne, veut se venger de la gent masculine .

- Tente six chandelles de Marie Sabine Roger : le héros, Mortimer Decime, vit dans l'angoisse de l'approche de son 36^{ème} anniversaire, persuadé que la mort viendra le cueillir comme elle a emporté tous les hommes de sa famille le jour de leurs 36 ans...Or il ne se passe rien et voilà Morty contraint de construire sa vie...

De Kamel Daoud, Meursault, contre-enquête, a obtenu le prix Mauriac ; vous n'avez pas oublié L'étranger de Camus ; Kamel Daoud, s'est emparé du célèbre roman, l'a détourné dans une langue superbe, tel un remarquable hommage à son modèle.

D'autres titres : On ne voyait que le bonheur de G. Delacourt ; L'amour et les forêts d'Eric Reinhardt.

Des romans du terroir : Le secret de neige de J.L. Mousset ; la Retournade de J.P. Malaval ;

Les 3 promesses d'A. Ducloz.

Enfin, Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier de Patrick Modiano ; si vous suivez l'actualité, vous n'ignorez pas que P. Modiano vient de recevoir l'un des prix les plus prestigieux, Le Nobel de littérature , pour l'ensemble de son œuvre ; et son dernier ouvrage , très court (150 pages seulement) est un très grand cru et se lit de manière agréable.

Alors bonnes lectures et joyeuses fêtes,
les Bénévoles

Attention : pendant les vacances de Noël, la bibliothèque ne sera ouverte que les lundis :

lundi 22 décembre de 17 h à 18.30 ;

lundi 29 décembre de 17 h à 18.30.



Midi Libre

Le Mot de Stéphanie SOTTO,
la Correspondante Midi Libre



Depuis quelques semaines maintenant je suis correspondante locale de presse pour Midi Libre édition Béziers. Accréditée pour recevoir les infos locales et petites annonces vous pouvez à tout moment me communiquer un évènement un renseignement....par le biais de mon adresse mail : midilibre.cabrieries@orange.fr

En espérant que l'actualité de Cabrières sera riche d'évènements et crouillante de vie ...!!
A bientôt

Les vœux du Maire



*Jour après jour,
construisons
l'avenir ensemble
à CABRIERES Hérault*

2015



Jacques GUELTON

Maire

et

*Mesdames & Messieurs les membres du conseil municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année*

Mairie de Cabrières — 46 avenue de Clermont — 34800 CABRIERES
Téléphone : 04 67 98 07 98 - Télécopie : 04 67 98 01 11
Messagerie : mairie.cabrieres34@wanadoo.fr
Site web : <http://www.cabrieres.fr>



Commune de Cabrières

Présentation des vœux à la population, aux associations et aux nouveaux arrivants.

Jacques GUELTON

Maire,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
avec

Monsieur le Président et les membres du Foyer rural

vous invitent à participer à la traditionnelle cérémonie des vœux
qui se déroulera le :

samedi 10 janvier 2015 - 18h00 à la salle des fêtes.

A cette occasion nous honorerons notre ancien Maire :
Francis GAIRAUD en lui remettant sa nouvelle écharpe et son
diplôme de Maire honoraire de notre commune.

Agence postale

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30
un samedi sur deux : de 9 h 30 à 11 h 30
(semaines paires)

HORAIRES DE LEVEE DU COURRIER :

DU LUNDI AU VENDREDI à 9 H 00
Le courrier posté le vendredi après 9 h 00 n'est levé que le lundi

Congés :

L'agence sera fermée du **jeudi 25 décembre au jeudi 1er janvier inclus.**

Augmentation du prix des timbres au 1er janvier 2015 :

Il est conseillé de refaire ses stocks avant cette date.

Rappel: 3 tarifs d'affranchissement selon les délais de livraison (pour lettre - de 20 g) :

Type d'envoi :	Délai :	Prix actuel :	Prix au 1er janvier :
la lettre économique :	4 jours	0.59 €	0.66 €
la lettre verte : (pas de transport par avion)	2 jours	0.61 €	0.68 €
la lettre prioritaire :	1 jour	0.66 €	0.76 €

Clients de La Banque Postale:

Les personnes titulaires d'un LEP à La Banque Postale sont priées de présenter leur avis d'imposition de l'année 2012 à l'agence postale avant le 31 décembre 2013 dernier délai. A défaut , leur LEP sera clôturé.

La boîte aux lettres du Père Noël :

Les enfants pourront déposer leur lettre au Père-Noël au pied du sapin de l'agence postale...

Distribution du courrier :

Depuis l'attribution des numéros de rue, nous constatons que tout le monde n'a pas encore **signalé la modification de son adresse à tous ses contacts** (*famille et organismes*). Nous vous demandons d'y remédier **dans les plus brefs délais** : ceci pour faciliter la distribution du courrier et éviter des confusions. Vous devrez **systématiquement vérifier les enveloppes de vos correspondants** et leur **indiquer** en retour **l'adresse correcte**. Il est important de faire la démarche car, dans quelques temps, le tri sera effectué à St Jean de Védas par des machines. Les adresses incomplètes seront retournées automatiquement à l'expéditeur... ce qui peut provoquer quelques désagréments selon la nature des courriers...

Calendriers de La Poste :

Philippe passera à votre domicile pour vous proposer le calendrier 2015

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

Sandrine

Recensement de la population



Madame, Monsieur,

Cette année, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour **ajuster l'action publique** aux besoins des populations :

- décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.),
- préparer les **programmes de rénovation** des quartiers,
- déterminer les **moyens de transports** à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. **Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.**



Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'**Intérêt général et de qualité statistique**, est **obligatoire**. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.
Visa n° 2015A001EC du Ministre des finances et des comptes publics et du Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, **valable** pour les années **2015 à 2019**.
En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Imprimé n° 40
Circulaire de vote de 1999 L40108

Cette année, votre agent recenseur INSEE sur la commune de Cabrières sera Monsieur FONS Vivien, il vous présentera sa carte avec sa photo. Merci de faciliter son travail.





Cabrières le, 2 décembre 2014

Monsieur Jean Claude LACROIX
Président de la Communauté des communes du Clermontais
Espace Marcel Vidal
20 avenue Raymond Lacombe
34800 CLERMONT L'HERAULT

Objet : fermeture de la déchetterie de Cabrières

Monsieur le Président.

Suite à notre conversation téléphonique de ce jour, je vous prie de trouver copie de ma lettre du 18 novembre faisant suite à la visite de Monsieur Michel SAINTPIERRE, président du Syndicat Centre Hérault du 3 novembre.

Le Président du Syndicat Centre Hérault venait m'annoncer brutalement, sans concertation et sans nous laisser le temps de présenter nos propres arguments, la fermeture de notre déchetterie au 1er janvier prochain.

A ce jour, bien évidemment, je suis toujours sans réponse à ma lettre ; mais par contre au courrier d'hier nous avons reçu affiches et flyers à distribuer à notre population en guise de réponse.

Outre le caractère détestable de la méthode utilisée, cette décision nous paraît antidémocratique à plus d'un titre :

- elle confirme d'abord la déprise accélérée des services de proximité, ce contre quoi les élus communautaires nous disent qu'ils se battent, mais surtout apparemment quand il s'agit des intérêts de leur propre territoire communal. La solidarité intercommunale n'a pas joué pleinement quand nous avons connu nos problèmes d'eau ; dans ce cas, elle est totalement absente...
- il s'agit aussi d'une véritable injustice sociale qui pénalise les bons élèves que nous sommes en matière de tri sélectif. Désormais nous devons déposer nos déchets beaucoup plus loin, à Aspiran ou à Paulhan. Calculons quelle dépense supplémentaire pour le contribuable cabriérois : à 0,40 € du kilomètre, coût paramétrique officiel calculé par l'Agenda 21, 30 km AR environ, soit 12 € environ pour chaque trajet.
- c'est enfin une aberration environnementale : augmentation prévisible des transports motorisés et aggravation de l'impact carbone sont à prévoir. Il est également certain que nous allons assister à une régression dans les comportements individuels qui commençaient à devenir globalement vertueux : augmentation des décharges sauvages (dont la Commune devra assumer le coût supplémentaire d'enlèvement), plus de déchets verts seront brûlés sur place et donc, outre les risques d'incendie, il y aura moins de compost disponible.

Alors que notre déchetterie rendait un véritable service de proximité aux habitants de Péret, de Cabrières et de Valmascle, son volume d'activité était loin d'être négligeable, cette décision vient piteusement contredire les objectifs de l'Agenda 21 : son impact est totalement négatif, tant au plan économique qu'au plan social et au plan environnemental.

Nous espérons qu'avec de la bonne volonté, un premier pas sera franchi car notre mission doit être de s'assurer avant tout de porter des projets fiables et dans la pérennité.

Pour les diverses raisons ci-dessus, je vous demande instamment une réunion urgente des communes du Clermontais concernés par les suppressions des déchetteries sur notre territoire.

Dans l'attente et restant à la disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments dévoués.

Jacques GUELTON

NON A LA FERMETURE DE NOTRE DECHETTERIE

Par lettre du 18 novembre, faisant suite à sa visite à M. le Maire de Cabrières du 03 novembre, le Président du Syndicat Centre Hérault nous annonce brutalement, sans concertation et sans nous laisser le temps de présenter nos propres arguments, la fermeture de notre déchetterie au 1^{er} janvier prochain.

Outre le caractère détestable de la méthode utilisée, cette décision nous paraît antidémocratique à plus d'un titre :

- ⇒ elle confirme d'abord la déprise accélérée des services de proximité, tendance générale contre laquelle il faudrait pouvoir organiser une résistance collective orchestrée par la Communauté de Communes qui jouerait là pleinement son rôle.
- ⇒ il s'agit aussi d'une véritable injustice sociale qui pénalise les bons élèves que nous sommes en matière de tri sélectif. Désormais nous devons déposer nos déchets beaucoup plus loin, à Aspiran ou à Clermont l'Hérault. Calculons quelle dépense supplémentaire pour le contribuable cabriérois : à 0,40 € du kilomètre, coût paramétrique officiel calculé par l'Agenda 21, 25 km AR environ, soit 10 € environ pour chaque trajet.
- ⇒ c'est enfin une aberration environnementale : augmentation prévisible des transports motorisés et aggravation de l'impact carbone sont à prévoir. Il est également certain que nous allons assister à une régression dans les comportements individuels qui commençaient à devenir globalement vertueux : augmentation des décharges sauvages (dont la Commune devra assumer le coût supplémentaire d'enlèvement), plus de déchets verts seront brûlés sur place et donc, outre les risques d'incendie, il y aura moins de compost disponible.

Alors que notre déchetterie rendait un véritable service de proximité aux habitants de Péret, de Cabrières et de Valmascle, et que son volume d'activité était loin d'être négligeable, cette décision vient piteusement contredire les objectifs de l'Agenda 21 : son impact est totalement négatif, tant au plan économique qu'au plan social et au plan environnemental.

NOUS DEMANDONS DONC QUE CETTE DECISION SOIT ANNULEE ET NOUS VOUS INVITONS A SIGNER LES FEUILLES DE PETITION QUI SONT A VOTRE DISPOSITION A LA MAIRIE, A L'AGENCE POSTALE, A LA CAVE COOPERATIVE, A L'EPICERIE & AU RESTAURANT « LE SANGLIER ».

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL DE CABRIERES

LA VIE SCOLAIRE

Compte rendu du Conseil d'Ecole

Présents : Mme Gonzalez, Mme Lacroix, Mme Fourier, Mme Favreau (Déléguée titulaire des parents d'élèves), Mme Pages (Déléguée titulaire des parents d'élèves), Mme Rebatel (Déléguée suppléante des parents d'élèves), Mme Noël (Déléguée suppléante des parents d'élèves), Mme Alexia Tête (DDEN), Mme Pobel (chargée des affaires scolaires à la mairie), M. Guelton (maire).

Effectifs de l'école

Effectif total : 33 élèves
Classe de Manuela Gonzalez et Carine Fourier
TPS : 1 PS : 3 MS : 4 GS : 5 CP : 2
Classe de Pernelle Lacroix
CE1 : 3 CE2 : 4 CM1 : 5 CM2 : 6

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Il y avait 51 inscrits. Il y a eu 36 votants, aucun bulletin nul ou blanc.

Liste de Mme Favreau : 14 voix

Liste de Mme Pagès : 22 voix

Noms des élus : Titulaires : Mme Favreau, Mme Pagès; Suppléantes : Mme Noël, Mme Rebatel

Lecture et approbation du règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur. Puis approbation du règlement à l'unanimité.

Travaux

Tous les travaux demandés au dernier conseil d'école ont été faits.

Travaux demandés :

Marches du couloir des petits : enlever la tapis et le remplacer par un revêtement anti-dérapant.
Remédier au froid dans le couloir.

Plaque d'égout de la cour descellée.

Lavabo des grands à remplacer par un plus grand.

Changement d'abonnement et de livebox afin d'obtenir un meilleur débit.

Le distributeur de savon des toilettes extérieures est à changer. Un système pour le séchage des mains est à réfléchir.

La mairie note ces demandes.

Exercice incendie

Il a été fait par toute l'école le 17 octobre. Les deux classes ont évacué les lieux en 2 min33. Remarque : Les alarmes des deux classes ne sont pas connectées.

Intervenants et projets

Janet Dunn intervient cette année encore bénévolement du CP au CM2, une fois par semaine. Elle consacre 20 minutes par groupes de 5 élèves maximum. Elle commencera en janvier.

Piscine : Les élèves du CP au CM2 vont à la piscine de Clermont l'Hérault le lundi et le vendredi matin du 6 octobre au 14 novembre.

Jardin et Vigne école: Projets sur l'année réunissant les deux classes et réalisés en partenariat avec l'Association des parents d'élèves.

USEP (Association sportive): La classe des grands va participer à 3 rencontres sportives avec les écoles de Clermont et d'Aspiran tout au long de l'année. La classe des petits va participer à 2 rencontres avec l'école d'Aspiran. L'APE et l'association USEP de l'école assurent le financement à parts égales.

Musique : Un dossier a été déposé afin de profiter des interventions de Martine Devillers (musicienne-intervenante) auprès des élèves de la MS au CM2 sur un projet musique. L'APE et l'association USEP de l'école assurent le financement à parts égales.

Fun day : Une journée à l'anglaise sera organisée à l'école le 11 mars avec des intervenants de l'Éducation Nationale.

Questions des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

En dehors du mercredi matin, la garderie du matin et du soir est-elle ouverte s'il n'y a qu'un seul enfant inscrit ? Réponse de la mairie : Mis à part pour le mercredi, quand il n'y a qu'un enfant, la famille est contactée pour le signaler mais le service est assuré pour cette année.

Est-il possible de limiter au maximum l'utilisation de la télévision au sein de la garderie et de la cantine ? Notamment, une autre organisation du ménage de la cantine peut-elle être envisagée pour qu'il ne soit pas effectué sur le temps de cantine ? Réponse de la mairie : Mme Pobel s'engage à résoudre ce problème d'organisation entre le temps de ménage et de surveillance. La télévision va être retirée de la salle de garderie du midi. Une salle sera réservée pour les activités calmes (lecture...).

Le nombre de places à la cantine est-il défini en fonction de l'espace dans les salles de cantines ou de la gestion des enfants par les encadrants ? Est-il possible de revoir ce nombre à la hausse en cas de besoin ? Réponse de la mairie : Le nombre de place est limité à la fois par l'espace dans les salles et le nombre d'encadrants (6 pour les petits et 12 pour les plus grands). Pour des raisons très exceptionnelles, ce nombre peut être augmenté jusqu'à 19 enfants. Pour cette année, personne n'a été refusé.

Une véritable cantine avec des repas livrés est-elle envisageable ? Quel moyen technique et quel coût cela engendrerait-il ? Réponse de la mairie : Des investissements importants sont à prévoir sur la commune (eau, assainissement, épuration...), la mairie ne peut donc pas supporter de forts coûts supplémentaires. Il faut étudier les aménagements nécessaires et le coût d'un repas livré.

Un système plus souple d'inscription à la garderie et à la cantine est-il possible, avec notamment des inscriptions moins à l'avance ? Réponse de la mairie : L'inscription se fait une semaine à l'avance. Des demandes exceptionnelles sont parfois étudiées. Un système encore plus flexible semble très difficile à instaurer, notamment pour la gestion de l'emploi du temps du personnel communal.

Le conseil d'école est clôturé à 18h30.

M.GONZALEZ

Articles rédigés par les enfants

La vigne école

Les élèves de l'école de Cabrières ont vendangé leur vigne. Ils ont cueilli du raisin et l'ont pressé.

Nous, Soler Alexandre et Alex Poitrine, envoyés spéciaux du Cabriérois nous interviewons M. Aubin Sarli:

-Comment avez vous trouvé ce jus de raisin ?

Le blanc était moins sucré que le rouge mais il était bon quand même.

Il y avait moins de raisin que l'année dernière parce qu'on a taillé plus court pour que la vigne se repose un peu.

-Avez-vous aimé faire le jus de raisin ?

Oui parce qu'on a pressé avec les mains.

-Qu'y avait-il comme cépages ?

Il y avait du carrignan, du muscat, de la clairette et du mourvèdre.
Merci aux parents d'élèves pour leur aide.



La rencontre sportive



Le jeudi 4 décembre est un grand jour pour tous les élèves de Cabrières , Aspiran et Clermont .

Tout le monde va se rassembler à Clermont pour faire des activités sportives. Comme sport il y aura: la balle au capitaine, le saut en longueur, le triple bond, le lancer de frisbee, la course de relais, la course de vitesse et de haie, le lancer de précision.

Ils mangeront là-bas. J'espère que tout le monde va vraiment bien s' amuser.

Cloé

Le jardin de l'école

Où : à l'école de Cabrières

Quand : le 27/11/14

Equipe de rédaction: Hugo Galvez, Motti Remadna

Envoyés spéciaux : Clarisse Billhac et Elias Caneri

Nous nous sommes rendus à Cabrières pour demander aux élèves ce qu'ils allaient planter.

Guilhem Caizergues: Nous avons prévu de faire un jardin avec: des fraisiers,des framboisiers, des fèves, des radis noir, des salades, des petit pois .

Quand le jardin sera fini tu l'imagines comment ?

Mahée Killian: D'une grande beauté.

Alexandre Soler: Magnifique.

Quel est ton fruit préféré dans le jardin ?

M. K.: Le framboisier

A. S.:Fraisiers.

Où tu voudrais planter le framboisier ?

M. K.: A côté du pommier .

A. S.: Devant la lavande.

Mathis Athmane: A la fin de l'année nous allons faire un grand repas avec tous les légumes. Le grand repas se passe dans la cour de récréation.

Les élèves et la maîtresse remercient les parents d'élèves d'avoir désherbé tout le jardin.

La piscine

Le lundi et le vendredi, les élèves de Cabrières allaient à la piscine en bus avec l'école de Salasc .

Les élèves avait deux cabines: une pour les filles et une pour les garçons. Ils s'attendaient et se douchaient tous ensemble. Quand tout le monde s'était douché, ils allaient s'asseoir sur une sorte d'escalier.

Il y avait deux groupes : les personnes avec des difficultés et les personnes sans difficulté .

Avec la maîtresse et le maître nageur, ils faisaient toujours quelque chose de nouveau.



Avec la maîtresse, ils jouaient à la balle à 5 , au bétet , au relais et à la course. Avec le maître nageur, ils ont fait des saltos.

A la fin, ils ont eu le palier 0, 1 ou 2 avec une feuille sur laquelle il y avait écrit leurs compétences.

Voilà.



Nolann Dominguez, Carla Tricon, Mathys Dartois, Liam Greboval, Evann Trehorel.



Comme vous avez pu le constater, si vous êtes venus assister à la cérémonie du 11 Novembre, le Monument aux morts de Cabrières a fait peau neuve et a pris ou repris des couleurs.

Mais depuis quand est-il là ?

C'est en 1923, le 17 avril que le maire de l'époque, Floran Pauzes propose à son conseil municipal d'ériger un monument commémoratif dans la cour de la mairie destiné à perpétuer le souvenir des enfants de la commune morts pour la patrie au cours de la grande guerre.

Le projet sera confié à l'artiste statuaire Malacau Jean, pour la somme de 7100 f.

A l'origine, la cour de la mairie ne possédait qu'une seule porte, qui se trouvait à l'emplacement du monument. C'est en 1924, qu'une grille de clôture sera posée devant la mairie et les écoles dans le but d'embellir la cour d'entrée du bâtiment, mais aussi pour protéger le monument aux morts.

Ces travaux seront confiés à Louis Chamayou serrurier de Fontès pour la somme globale de 3400 f.

Au fil du temps et de l'aménagement de la place, les portes de la cour, puis le mur en pierre et enfin les grilles disparaîtront, remplacées par une haie de troènes. Le conseil municipal avec la récente rénovation a souhaité la mise en valeur du monument au centre de la place.



Sur ce monument sont inscrits en lettres d'or le nom des 34 Cabriérois morts pour la patrie.

4 sont décédés au cours ou des suites de la seconde guerre mondiale et 1 a disparu pendant le conflit du levant au Liban.

29 ont perdu la vie au cours ou des suites de la première guerre mondiale sur les 107 mobilisés.

C'est autour de ce monument, que depuis 90 ans, les maires successifs, lors des nombreuses cérémonies ont rappelé aux Cabriéroises et aux Cabriérois, le souvenir de ces hommes qui ont donné leur vie, pour leur patrie, pour la liberté et pour la France.



TREILLET Paul

Treillet Paul, Louis, Fulcrand meurt 2 jours avant ses 33 ans lors de la bataille de **Vermelles** qui se déroula du 14 octobre au 7 décembre 1914. Cette lutte acharnée pour récupérer ce village a duré 52 jours et 52 nuits. Il était avant guerre l'instituteur des garçons de l'école publique de Cabrières. Il vivait avec son épouse Marie et sa mère Elise, rue de l'église dans la mairie de l'époque (actuelle maison Gouzin). Son nom est inscrit aux monuments aux morts de Paulhan où vivaient ses parents et de Joncels d'où était native son épouse.



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **TREILLET**
 Prénoms *Paul Louis Fulcrand*
 Grade *Caporal*
 Corps *996 Reg' Infanterie 22^e br.*
 N° *216 822* au Corps. — Cl. *1904*
 Matricule. *221* au Recrutement *Beziers*
 Mort pour la France le *15 Octobre 1914*
 à *Vermelles (Pas de Calais)*
 Genre de mort *Etu à l'ennemi*

Né le *27 Octobre 1880*
 à *Joncels* Département *Hérault*
 Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon). }
 à défaut rue et N°.

Jugement rendu le _____
 par le Tribunal de _____
 acte au jugement transcrit le *1^{er} Février 1919*
 à *Cabrières Hérault*
 N° du registre d'état civil _____
 300-708-1922. [26434]



SAURIS Etienne

Sauris Etienne, Clément, Frédéric, célibataire, a 24 ans lorsqu'il meurt lors de la première bataille d'**Ypres** en Belgique. Avant guerre, il vivait avec sa mère veuve et ses grands parents paternels en compagnie de ses deux sœurs Emilienne et Marie-Rose au fond de l'impasse de l'église. Sa dépouille repose sûrement parmi les 609 inconnus de la Nécropole nationale Saint-Charles de Potyze, cimetière Français des disparus de la bataille d'Ypres.



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **SAURIS**
 Prénoms *Etienne Clément Frédéric*
 Grade *Caporal*
 Corps *96 Regt Inf*
 N° *24758* au Corps. — Cl. *1909*
 Matricule. *62* au Recrutement de *Beziers*
 Mort pour la France le *27 Octobre 1914*
 à *Langemark (Belgique)*
 Genre de mort *Etu à l'ennemi*

Né le *26 Novembre 1889*
 à *Cabrières* Département *Hérault*
 Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon). }
 à défaut rue et N°.

Jugement rendu le *17 mai 1920*
 par le Tribunal de *Beziers*
 acte au jugement transcrit le *12 Juin 1920*
 à *Cabrières Hérault*
 N° du registre d'état civil _____
 200-708-1922. [26434]



VIALES Joseph

Viales André, Joseph, tout juste marié, vivait avant guerre avec son épouse Chauzit Marie Pauline à Vailhan. Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 01 08 1914, il est évacué sur blessure le 01 09 1914 et meurt deux mois plus tard à 29 ans à l'hôpital militaire de Cherbourg. Son nom est inscrit sur l'une des 585 croix blanches du carré militaire du cimetière **Cherbourg-Octeville** : Division 5, rang 8, ligne 6. Il s'agit du plus grand cimetière militaire inséré dans un cimetière civil.



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **VIALES**
 Prénoms **André**
 Grade **Soldat**
 Corps **98 Rég. Infan**
 N° **1126** au Corps. — Cl. **1905**
 Matricule. **1126** au Recrutement de **Regren**
 Mort pour la France le **14 novembre 1914**
 à **Hopital de Cherbourg Manche**
 Genre de mort **Blessure de guerre**

Né le **9 septembre 1885**
 à **Cabrières** Département **Hérault**
 Arr. municipal (p. Paris et Lyon). }
 à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
 Jugement rendu le _____
 par le Tribunal de _____
 acte ou jugement transcrit le **30 Juin 1922**
 à **Cabrières** Département **Hérault**
 N° du registre d'état civil _____
 202-705-1922. [2043A]

ALMERAS Fernand



Alméras Fernand, Emile, jeune sergent, meurt à 21 ans lors de combats dans la Meuse au lieu dit **le Bois Bouchot** sur la

commune de Vaux-les-Palameix au cours de la bataille des Eparges. Il était incorporé depuis novembre 1913 pour son service militaire. Il sera l'un des plus jeunes Cabriérois à ne pas revenir vivant. Son demi-frère, Laroque Louis bien que mobilisé, blessé et prisonnier de guerre reviendra lui à Cabrières.

Avant guerre, il vivait à Salon de Provence où il était plombier. Son corps sera rapatrié et inhumé comme quelques uns de ses camarades au carré militaire du cimetière de Cabrières.



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **ALMERAS**
 Prénoms **Fernand Emile**
 Grade **Sergent**
 Corps **173^{ème} A Infanterie**
 N° **3867** au Corps. — Cl. **1913**
 Matricule. **461** au Recrutement de **Regren**
 Mort pour la France le **24 novembre 1914**
 à **Bois Bouchot Meuse**
 Genre de mort **Tué à l'ennemi**

Né le **15 juin 1893**
 à **Cabrières** Département **Hérault**
 Arr. municipal (p. Paris et Lyon). }
 à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
 Jugement rendu le _____
 par le Tribunal de _____
 acte ou jugement transcrit le **20 Janvier 1915**
 à **Cabrières** Département **Hérault**
 N° du registre d'état civil _____
 534-708-1921. [2043A]

It's the Season of Goodwill, a time for families to gather together, but what happens over Christmas and New Year elsewhere. I've asked some Cabriérois, and a Scot, to explain the customs from their native lands.

The Danes start on the 23rd. Risengrød, a kind of rice pudding is prepared. The rice is cooked with milk then served hot as a main course, sprinkled with sugar and cinnamon and a knob of butter with a cold, dark, sweet beer to wash it down. Enough rice pudding is made so that leftovers are mixed with some sugar, vanilla, whipped cream and crushed almonds to create what is called « Ris a la mande ». On the 24th this is eaten as a cold dessert with a hot cherry sauce, and glass of Ruby Port.

Sweden – here the 24th is the important day. Families gather in the afternoon for a glass, or two, of Glogg, mulled wine but sweeter, and eat Pepparkakor, gingerbread, and saffron buns. It is a tradition to watch Donald Duck on the tv about 15:00 ! Thereafter it's the Smörgåsbord, a grand buffet including boiled ham, meatballs, different herrings, salmon etc. In the evening Jultomten (Father Christmas) knocks on the door and brings Christmas presents. Early Christmas morning they attend Julottan, matins. A big family meal of cod, potatoes, and mustard sauce, followed by rice pudding with berry sauce is served.

Christmas is the most important holiday of the year for the Germans and begins with Advent which kicks-off on the first Sunday of December. Houses are decorated with fir branches and candles. On each Sunday of Advent a candle is lit and families get together. On the 5th December evening, children put their freshly polished boots at the door or in front of the fireplace. Saint-Nicolas fills them with sweets and fruit over-night. In some regions Nicholas is accompanied by Knecht Ruprecht, who punishes naughty children with his stick. On December 24th the family goes to the Christmas Fair and after Christmas dinner, children and adults open their presents.

England & Wales. On Christmas Eve there are often parties for friends and families. Some attend Midnight Mass. Father Christmas comes down the chimney overnight and puts presents in the stockings the children have pinned to the mantelpiece. A glass of sherry and a mince pie is left to fortify Santa. Family traditions for Christmas Day differ but presents will be exchanged and the meal, usually roast turkey with all the trimmings, prepared. This to be followed by Christmas pudding and Christmas cake – phew ! The 26th is Boxing Day and is also a Bank Holiday. Its origins are as a sporting day and it's thought it is called so as there were boxing matches. Another possibility is it was when servants would be given their presents – in boxes.

New Year's Eve is much as here – party party party – and a hangover to start the year – or is that just me ?

It's only in the last 30 years that most Scots have celebrated Christmas. The main event is still New Year, with public holidays on the 1st & 2nd January. Hogmanay on 31st December people meet to hear the town or church bells at midnight. It is good luck to have a dark haired person visit (first foot) with a piece of coal, a bottle of whisky and a black bun (a rich fruit cake) or shortbread. The coal is for the fire (to keep the home warm) and the black bun is symbolic sustenance over the coming year, but is also useful for absorption of whisky. The visitor offers the host a dram of whisky and is offered one in return, wishing all concerned a Guid New Year (good fortune for the coming year). In a large family or close community, this can take some time, and many do not get to bed until the morning and then continue their visits during the 1st & 2nd . People still wish each other a Happy New Year well into January.

"Merry Christmas" in Turkish is "Noeliniz Ve Yiliniz Kutlu Olsun". Although Nicholas, whose Saint's day is the 6th December was born in Patara, Turkey, Christmas is not traditionally celebrated there. Streets, shops and homes are all decorated but there is no Bank Holiday. They go to work and do not exchange presents. The big day is the 31st December when the "Yilbasi" festival takes place. Thousands of people gather on Taksim Square in Istanbul to dance and watch fireworks. Or they party on roof terraces overlooking the Bosphorus. The traditional meal is turkey with chestnuts. Children receive small gifts and the women, red lingerie! In the evening there is a lottery with a grand jackpot.

Christmas is not a traditional fête in Japan but the custom of exchanging presents and cards, and putting up decorations has been adopted. New Year is the national fête. On New Year's Eve, the house is cleaned to get rid of old spirits and welcome in new ones. Bamboo ornaments, Kadomatu, are placed outside the entrance door. At midnight, the Japanese go to a temple where monks sound a bell 108 times. This expels 108 sins and weakness. On the 1st January some go to see the first sun rise. Many wear Kimonos and go to a shrine or a temple to pray for the New Year. The family comes together to eat a traditional meal and drink sake and children receive a bag of money from their parents, grandparents and other family members.

Thanks to Eva, Gülistan, Pia Ryoko and Heather (the Scot) with apologies to them for some heavy editing.

Season's Greetings Phil BANNISTER.

C'est la saison de bonne volonté, un temps pour les familles de se rassembler, mais que se passe-t-il à Noël et Nouvel An ailleurs ? J'ai demandé à certains Cabriérois, et une Écossaise, d'expliquer les coutumes de leurs terres natales.

Les Danois commencent le 23. Risengrød, une sorte de pudding au riz est préparé, le riz est cuit avec du lait et alors servi chaud comme plat principal, saupoudré de sucre et de cannelle et une noix de beurre avec une fraîche, sombre, bière douce. Assez de pudding est fait pour que les restes soient mélangés avec du sucre, de la vanille, de la crème fouettée et des amandes broyées pour créer ce qu'on appelle « Ris a la mande ». Le 24 c'est consommé comme un dessert froid avec une sauce aux cerises chaudes, et un verre de Ruby Port.

Suède - ici le 24 est le jour important. Les familles se rassemblent dans l'après-midi pour un verre, ou deux, de Glogg, vin chaud, mais plus doux, et mangent Pepparkakor, pain d'épice, et brioches au safran. C'est une tradition de regarder Donald Duck sur la télévision à 15h00! Par la suite c'est la Smörgåsbord, un grand buffet avec du jambon cuit, boulettes de viande, différents harengs, saumon, etc. Dans la soirée Jultomten (le Père Noël) frappe à la porte et apporte les cadeaux de Noël. Tôt le matin de Noël, ils fréquentent Julottan, matines. Un grand repas de famille avec de la morue, pommes de terre et sauce à la moutarde, suivie de pudding au riz avec sauce aux fruits est servi.

Noël est la fête la plus importante de l'année pour les Allemands et commence par l'Avent qui débute le premier dimanche de Décembre. Les maisons sont décorées avec des branches de sapin et des bougies. Chaque dimanche de l'Avent, une bougie est allumée et les familles se réunissent. Le 5 Décembre soir, les enfants mettent leurs bottes fraîchement cirées à la porte ou devant la cheminée. Saint-Nicolas les remplit de bonbons et de fruits toute la nuit. Dans certaines régions Nicolas est accompagné par Knecht Ruprecht, qui punit les enfants méchants avec son bâton. Le 24 Décembre la famille se rend à la Foire de Noël et après le dîner de Noël, les enfants et les adultes ouvrent leurs cadeaux.

Angleterre et Pays de Galles. La veille de Noël, il y a souvent des fêtes pour les amis et les familles. Certains fréquentent la messe de minuit. Père Noël descend de la cheminée la nuit et met des cadeaux dans les chaussettes que les enfants ont épinglées à la cheminée. Un verre de sherry et un mince pie (l'origine des Petits Pâtés de Pézenas) est laissé pour fortifier Père Noël. Les traditions familiales le jour de Noël diffèrent mais les cadeaux seront échangés et le repas, généralement rôti de dinde avec tous les accompagnements, préparé. Ceci est suivi par le pudding et gâteau de Noël - ouf ! Le 26 est Boxing Day et est également un jour férié. Ses origines sont comme une journée sportive et on pense qu'il est appelé ainsi car il y avait des matchs de boxe. Une autre possibilité est que c'était lorsque les domestiques recevaient leurs cadeaux - dans les « box ». Réveillon du Nouvel An est beaucoup comme ici - fête fête fête - et une gueule de bois pour commencer l'année - ou est-ce juste moi ?

Ce n'est que depuis les 30 dernières années que la plupart des Écossais célèbrent Noël. Le principal événement est encore Nouvel An, avec des jours fériés le 1er et 2 Janvier. Hogmanay, le 31 décembre : les gens se réunissent pour entendre les cloches de ville ou de l'église à minuit. C'est la bonne chance d'avoir une visite de quelqu'un/e aux cheveux noirs (premier pied) avec un morceau de charbon, une bouteille de whisky et un « Bun » noir (un riche gâteau aux fruits) ou sablés. Le charbon est pour le feu (pour garder la maison au chaud) et le pain noir est la nourriture symbolique pour l'année à venir, mais est également utile pour l'absorption de whisky. Le visiteur offre à l'hôte un petit verre de whisky, il en est offert un en retour, tous les intéressés souhaitent une « Guid » Bonne Année (bonne fortune pour l'année à venir). Dans une grande famille ou une communauté proche, cela peut prendre un certain temps, et beaucoup ne trouvent pas leur lit jusqu'au petit matin et ensuite poursuivent leurs visites au cours du 1er et du 2. Les gens se souhaitent encore une Bonne Année tout au long de Janvier.

"Joyeux Noël" en turc est "Noeliniz Ve Yiliniz Kutlu Olsun". Bien que Nicolas, dont le jour de fête est le 6 Décembre, soit né à Patara, Turquie, Noël n'est pas traditionnellement célébré. Rues, magasins et maisons sont tous décorés, mais il n'est pas férié. Les gens vont travailler et n'échangent pas de cadeaux. Le grand jour est le 31 Décembre lorsque le festival "Yilbasi" a lieu. Des milliers de personnes se rassemblent sur la place Taksim à Istanbul pour danser et regarder les feux d'artifice. Ou ils font la fête sur les terrasses sur le toit surplombant le Bosphore. Le repas traditionnel est la dinde aux marrons. Les enfants reçoivent de petits cadeaux et la femme, de la lingerie rouge ! Dans la soirée, il y a une loterie avec un grand jackpot.

Noël n'est pas une fête traditionnelle au Japon, mais la coutume d'échanger des cadeaux et des cartes, et de mettre en place des décorations a été adoptée. Le Nouvel An est la fête nationale. Le soir du réveillon du Nouvel An, la maison est nettoyée pour se débarrasser de vieux esprits et accueillir les nouveaux. Ornaments de bambou, Kadomatu, sont placés à l'extérieur de la porte d'entrée. A minuit, les Japonais vont à un temple où les moines sonnent une cloche 108 fois. Ceci expulse 108 péchés et faiblesses. Au 1er Janvier certains vont voir le premier lever du soleil. Beaucoup portent des kimonos et vont à un sanctuaire ou un temple pour prier pour la nouvelle année. La famille se réunit pour manger repas traditionnel et boisson, les enfants reçoivent un sac d'argent de leurs parents, grands-parents et autres membres de la famille.

Merci à Eva, Gülistan, Pia Ryoko et Heather (l'Écossaise) avec mes excuses pour avoir raccourci leurs textes. Joyeuses Fêtes - Phil Bannister.

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Foyer rural de l'Estabel



A la suite de son **ASSEMBLEE GENERALE** qui s'est déroulée le vendredi 26 Septembre 2014, le **FOYER RURAL DE L'ESTABEL** a renouvelé son Conseil d'Administration et a procédé à l'élection du nouveau bureau pour 2014/2015 .

Président: Christophe Salles. Vice-Présidente : Marie-Claude Ullern. Trésorière : Agnès Salles. Trésorier-adjoint: Philip Bannister. Secrétaire : Lucie Salic. Secrétaire-adjointe : Stéphanie Sotto.

BELLE REUSSITE POUR LA TREIZIEME RONDE DE L'ESTABEL

Ce sont 364 amateurs de VTT qui ont participé à notre 13^{ème} Ronde de l'Estabel qui proposait 3 circuits de VTT le dimanche 23 novembre. Si le soleil n'était pas au rendez-vous, la pluie s'est montrée discrète.



Cette manifestation était organisée avec le soutien du club Roc Evasion, de la Communauté de Communes, de la Cave Coopérative et de la Mairie. Parmi ces 364 sportifs notons la participation de 15 enfants dont la benjamine de 7 ans, et 349 adultes dont 17 adolescents, une bonne vingtaine de femmes et un vétéran de 73 ans. Ils ont effectué avec entrain les parcours proposés : un de 35 km, un second de 25 km et un familial de 10 km sur les contreforts du Vissou, dans les forêts de chênes verts et de châtaigniers du plateau de l'Estabel.



Les sportifs étaient encouragés aux points de contrôle et de ravitaillement par des bénévoles de Cabrières qui les ont vu arriver avec enthousiasme malgré la boue et les sentiers parfois très glissants, pour un moment de pause réparatrice.

Des médailles et cadeaux pour les jeunes et une bouteille de vin de Cabrières ont récompensé les cyclistes, à leur arrivée.



Simultanément, une randonnée pédestre, autour de Cabrières, organisée par les vignerons de la cave, a réuni une cinquantaine de participants qui ont à leur tour parcouru les chemins avec entrain.

A leur retour, les sportifs, leurs familles et amis ont pu déguster une excellente macaronade, suivie de bananes flambées préparées par le Foyer Rural. Les vins premiers de l'Estabel ont accompagné ce repas dans une ambiance conviviale et décontractée.

LES THES FUMANTS, débats citoyens sur un thème choisi, ont redémarré la saison **le lundi 13 Octobre à 20 h 30** à partir de la lecture par Françoise Carrère de textes de **Pierre Rabhi, écrivain paysan, poète, philosophe**. Une vingtaine de personnes ont participé à ce débat autour du traditionnel thé fumant.

Lundi 24 Novembre le débat citoyen sur **l'économie de l'eau** a été animé par Anne Roux et Serge Alzaïs, militants altermondialistes. Une belle assemblée de 25 personnes, composée de Cabriérois, d'élus locaux et de quelques personnes des villages voisins. Le débat convivial avec le traditionnel thé fumant s'est centré sur la gestion de l'eau (régie municipale ou privée), de son économie et la question de la pénurie d'eau sur Cabrières et d'Aniane avec des pistes quant à des solutions possibles de récupération de l'eau: stockage des eaux de pluie ... Le projet régional "Aqua Domitia" a également été évoqué.

Lundi 8 Décembre à 20 h 30, le débat portera sur le patrimoine de Cabrières, **les Moulins de Tiberet** et sera animé par Albert Martinez.

NOS ACTIVITES REGULIERES :

Yoga pour les adultes. Le mardi de 18 h 30 à 19 h 30.
Animatrice Marylise Malafosse.

Gym pour les adultes. Le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30.
Animatrice Nathalie Caceres.
Forfait de 135 € à l'année pour participer à ces 2 cours.
Possibilité de paiement en 3 fois.

VTT 1 fois par mois. Dimanche de 10 h à 12 h. Activité gratuite. Tout public.



Le prochain atelier-cuisine animé par Christophe Salles aura lieu en Février 2015.
Pour toute activité gratuite ou payante, **l'adhésion au Foyer Rural est obligatoire : 15 € par an.**
Les bulletins d'inscription sont à retirer auprès d'Agnès Salles 0648816985.

La nouvelle adresse postale du Foyer Rural est à l'épicerie de Cabrières 19 avenue de Clermont. Une boîte à lettres est installée.

ACCUEIL DES NOUVEAUX CABRIEROIS

Le Foyer Rural vous invite à partager le verre de l'amitié qui vous sera offert à la salle des fêtes en collaboration avec le Conseil Municipal de Cabrières, lors de la présentation des vœux du Maire et de son équipe pour **l'accueil des nouveaux Cabriérois le samedi 10 janvier 2015 à 18h30.**

L'amicale des cheveux blancs

Chers amis,

Notre assemblée Général aura lieu le jeudi 22 janvier 2015 à la salle des fêtes de Cabrières, en présence de M.Gabriel BELTRAN, président de l'UNRPA du département.

Au cours de ce dernier trimestre, nous sommes allés visiter les caves de Rochefort Société puis le domaine de Gaillac, suivi d'un excellent repas. Visite également, du musée d'Art de vivre au temps passé. Belle journée apprécié de tous !

Tous les 3èmes jeudi du mois nous nous retrouvons à la Maison des Associations de Cabrières autour d'un goûter pour définir le programme à venir. Venez nous rejoindre !!!

La marche autour de Cabrières est maintenue le lundi après-midi. Rendez-vous à 14h30 devant notre Mairie.

L'invitation de Monsieur le Maire et de ses conseillers au goûter de Noël nous a beaucoup touchés.

Nous les en remercions vivement.

Lors de la semaine bleue du Mois de Novembre, avec les membres du CCAS de Cabrières et la présence de Mme Dominique Demange, présidente du Foyer Rural d'Adissan, l'atelier loisirs et créations a remporté un franc succès. Les enfants et les membres de l'association ont mis les mains à la pâte... à papier !

Nous vous présentons enfin nos meilleurs vœux pour une belle année 2015 !

Avec nos meilleures pensées. A très bientôt.

Le bureau

Les Parents d'Elèves de l'Ecole de CABRIERES



Voici quelques actions menées par notre association.

Compte rendu de l'Assemblée Générale : du lundi 3 Octobre. Cette année quelques modifications avec la démission de Mme Favreau Marie-Pierre remplacée par Mme Trotel Delphine au poste de secrétaire et l'arrivée Mme Rebatel Nadine au poste de vice-présidente.

Vente de crêpes au bénéfice de l'APE : Vendredi 17 Octobre à la sortie de l'école nous avons organisé une vente de crêpes qui a été un franc succès. Quelques mamans bénévoles ont préparé des crêpes sucrées qui ont été vendues à la sortie de l'école à 15h45 et 16h45.
Total des bénéfices : 160 crêpes vendues : 80€ de bénéfice.

Avis aux amateurs !! Prochaine vente le Vendredi 19 Décembre (veille des vacances de Noël) devant la Mairie à 15h45 et à 16h45.
C'est ouvert à tout le monde. Le prix des crêpes est fixé à 0,50 € !



Le potager de l'école : Samedi 18 Octobre, l'A.P.E a organisé une matinée de désherbage du potager de l'école afin de permettre aux enfants de replanter plus tard. Arnaud a commencé par dégrossir le travail avec son tracto pelle. Sylvie, Agnès, Lucie, Agathe, Stéphanie et Delphine ont désherbé (à la main ! S'il vous plait) avec l'aide d'Aubin et Alexandre qui ont ramassé les branchages. L'intervention du motoculteur de Brice a permis de finaliser le travail !

Merci à toute l'équipe

Et aux photographes Emilie et Erika sans qui ce reportage n'aurait pas eu de photos...

Halloween : le Vendredi 31 octobre, des Parents d'élèves ont accompagné une grande partie des enfants pour la chasse aux bonbons.

Ensemble, nous avons parcouru le village frappant à chaque porte. La récolte cette année a été fructueuse. Nos enfants étaient ravis, excités, d'avoir eu autant de bonbons mais aussi très fatigués !!!

L'A.P.E tient à remercier tous les villageois de Cabrières pour l'accueil chaleureux et merci d'avoir joué le jeu. !
Devant un tel succès, nous pensons renouveler cette expérience l'année prochaine...



ESC34 - Football



L'école de foot citée en exemple : L'Entente sportive cœur Hérault fait partie des 58 clubs du département qui bénéficient de l'aide aux écoles de sports du conseil général. Une aide qui reconnaît le travail d'accueil, d'encadrement et de formation dans cinq disciplines collectives : le foot, le rugby, le handball, le volley et le basket. Après avoir obtenu en 2010 le label FFF, l'ESC 34 a décidé d'aller plus loin dans la démarche citoyenne. C'est ainsi que le club a créé l'an dernier un conseil d'administration des jeunes, inscrit dans le règlement intérieur de l'association. Il a pour objectif de valoriser le travail du bénévole, de s'impliquer au côté de l'équipe dirigeante.



Accompagné par l'association Profession sport et loisirs (PSL 34), l'ESC 34 a présenté cette initiative à Montpellier, dans l'amphithéâtre de Pierrevives où le conseil général de l'Hérault organisait une soirée de valorisation des écoles de sports.



Un stage de Toussaint réussi : Une quarantaine de petits footballeurs a participé au stage de perfectionnement de 3 jours organisé au stade Battesti de Fontès lors de la deuxième semaine des vacances de la Toussaint. Encadrés par les éducateurs du club, les enfants âgés de 6 à 13 ans ont enchaîné les jeux, les ateliers et les matchs du matin 9h30 jusqu'à 16h30, avec une pause pique-nique le midi. L'occasion de revoir, ou de découvrir, les bases techniques du foot, avec un volet arbitrage intégré entre 13h et 14h au cours duquel les enfants devaient effectuer un « biathlon » composé d'une épreuve technique et d'un quizz qui portait sur l'arbitrage ou la vie du club.

Assemblée Générale d'hiver : C'est une première ! L'Entente Sportive Cœur Hérault a tenu son Assemblée Générale d'hiver le samedi 22 novembre à Lézignan-la-Cèbe. Cette réunion a permis de découvrir un peu mieux le club, son organisation, son travail, ses projets aussi ainsi que de faire mieux connaissance avec ses dirigeants. L'occasion de voir aussi où passe et comment est reparti l'argent du coût de la licence, le travail du conseil d'administration des jeunes ou le projet de fin d'année. Il prévoit d'emmener 60 enfants de l'école de foot tout un week-end à la découverte du foot diversifié au centre UCPA de Saint-Cyprien.

Sur l'agenda : L'ESC34 organise le goûter de Noël de son école de foot, le mercredi 17 décembre à 15h à la salle des fêtes de Nizas.

Dernière minute : Le club recrute des joueurs et joueuses dans les catégories U8 et u9 (nés en 2007 et 2006) pour étoffer ses effectifs. Renseignements les mercredis après-midi 3 et 10 décembre à 17h au stade Battesti de Fontès : Cours de découverte gratuits !



Le Comité des Fêtes



LOTO du Comité Des Fêtes de Cabrières :

Dimanche 28 Décembre :

Comme chaque année le loto du comité des fêtes se déroulera à la salle des fêtes de Cabrières.
Ouverture des portes à 17h00 et début du loto à 18h00.

De nombreux lots vous seront proposés : Sanglier, Mouton, volailles, bon d'achats ...
ainsi qu'un entracte avec buvette et petite restauration.

Venez nombreux.

Le Président GABRIEL Cédric

Cercle Occitan "LOS VISSONÈLS"



O SABIATZ PAS ? É BEN O ANATZ SAUPRE !

« Los Cròses »

Lo masatge dels « Cròses » fa partida de la comuna de Cabrières e i a un pauc mai d'un vintinat d'estatjants que lai domòran a l'annada.

Es bastit dins un « cròs » qu'aquò li baila son nom !

Vis desiram **Bon Nadal** e una **Bona annada 2015 !**

E « **A l'an que ven ! Se sèm pas mai... que siagam pas mens !** »

Lo cercle Occitan « Los vissonèls » es totjorn dobèrt a totes...

« Los Vissonèls »

VOUS NE LE SAVIEZ PAS ? EH BIEN, VOUS ALLEZ LE SAVOIR !

« Les Crozes »

Le hameau des Crozes fait partie de la commune de Cabrières et il y a un peu plus d'une vingtaine d'habitants qui y demeurent à l'année.

Il est bâti dans un « creux » qui lui donne ainsi son nom !

Nous vous souhaitons un bon Noël et une Bonne Année 2015 !

Et « **À l'an prochain ! Si nous ne sommes pas plus... que nous ne soyons pas moins !** »

Le Cercle Occitan «Les Vissonèls » est toujours ouvert à tous...

« Les Vissounels »



Le four des Crozes



Saga de trente cinq années de recherches archéologiques dans les garrigues de Cabrières



3° épisode : La création de l'Association Culturelle des Amis de Cabrières.

En 1983, **Albert Martinez et Noël Houès** créèrent l'Association Culturelle des Amis de Cabrières. Elle fédérait alors les recherches archéologiques avec des approches culturelles variées animées par **Daniel Courren, Marlysse Malafosse, Pierre Résséguier** Si les années 1983-1990 ont connu une grande diversité culturelle, les travaux archéologiques permirent également des découvertes importantes.

Les fouilles de Pioch-Farrus IV ont révélé une mine romaine, exploitée au début de l'ère chrétienne. L'étude des déblais de cette exploitation a permis de découvrir les premiers mètres d'un puits de mine vertical, vite noyé par une nappe d'eau (Fig. 1). Des escaliers creusés dans la roche, une lampe à huile dans sa position d'origine et deux noms latins gravés (*Gaius IV*, *Aurelianus IV*, Fig. 2) ont été découverts, sans qu'on sache qui étaient ces hommes, contremaîtres, esclaves ... noms de cabriérois latinisés ?

La pointe en cuivre (Fig.3), découverte par N. Houès en surface d'une vigne des Condamines, est un objet exceptionnel, sans doute la plus belle connue en France. De ce fait, elle a été présentée dans les plus grandes expositions françaises ...celle du Grand Palais (1989) succédait à une exposition consacrée à Paul Gauguin !!!

Ce type de pointe, dit de Palmela, est originaire des riches districts miniers métallurgiques du Centre-Ouest de l'Espagne et du Portugal. Ici, sa présence interpelle. Peut-elle provenir d'un troc (objet-contre minerais local), peut-elle marquer une influence espagnole sur la métallurgie de Cabrières ? Seule certitude, elle a été fondue à partir d'un minerai local, comme les analyses de son métal semblent l'indiquer.

Fig : 1- Plan de l'entrée de la mine, Doc C. Landes.

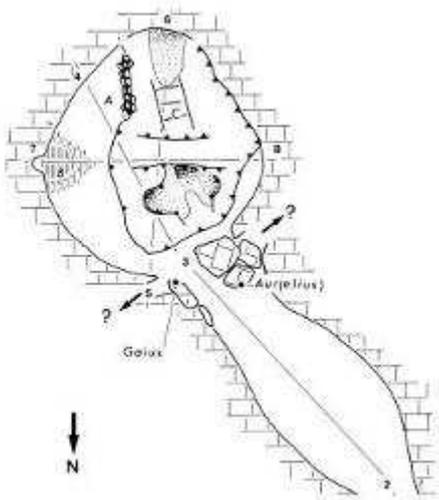


Fig. 2 : les inscriptions romaines de Pioch-Farrus IV, Doc C. Landes..

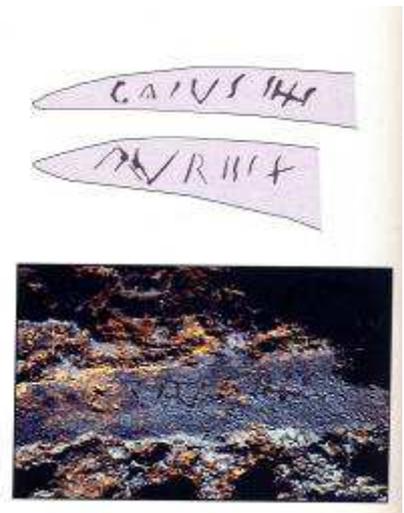


Fig. 3 : pointe de Palmela , les Condamines, Doc. N. Houès



Ambert, Bourhis et Houès (1986).- Une pointe de Palmela près des mines de cuivre de Cabrières (Hérault), *Bulletin de la Société préhistorique française*, T.83, n°4, p. 125-128.

Bailly-Maître, Houès et Landes (1984).- Le site minier antique de Pioch-Farrus (Cabrières, 34). Recherches préliminaires. *Revue Archéologique de la Narbonnaise*, T. XVII, p. 327-337.

Ambert (1989)- La première métallurgie en France, Roqueque-Fenestre et la pointe des Condamines (Cabrières-34), in *Archéologie de la France- 30 ans de Découvertes*, Catalogue de l'exposition « Galeries nationales du Grand Palais » 27/9-31/12 p. 198-200

LA VIE ECONOMIQUE

Libre service Cabriérois "Au p'tit Marché"

A l'occasion des fêtes qui approchent, n'oubliez pas « Le petit marché » pour un service de proximité et nos repas festifs...

Assortiments de charcuterie de Pays, Foie gras, Fromage de l'Aveyron, chocolats.
Pains spéciaux, Pâtisserie, et bûche de Noël diverses et variées sur commande.

Le tout accompagné d'une sélection régionale de vins et spiritueux.

N'oubliez pas « Au petit marché »

On y sert bien, on y est bien, on s'en souvient, on y revient...

Horaires	Matin	Après-midi
Lundi	7h30 – 12h15	17h30 - 19h
Mardi	7h30 – 12h15	17h30 - 19h
Mercredi	7h30 – 12h15	17h30 – 19h
Jeudi	7h30 – 12h00	FERME
Vendredi	7h30 – 12h00	17h30 – 19h
Samedi	7h30 – 12h00	17h30 – 19h
Dimanche	7h30 – 12h00	FERME

OUVERT JEUDI 25 DECEMBRE 7h30 – 11h00
JEUDI 01 JANVIER 7h30 – 11h00

Bonne Fêtes de fin d'année à tous !!!



Cave de l'Estabel

Cabrières, le terroir qui monte...

« Valeurs sûres, dans toute la gamme, dans le guide depuis très longtemps, ils sont garants d'une régularité qualitative exemplaire et d'un attachement réel au terroir ; Du grand art encore, chacun possédant son originalité... » C'est dans ces termes que Patrick Dussert-Gerber définit les prix d'excellence qu'il décerne dans son guide 2015.

Cette reconnaissance met en avant au-delà du travail et du savoir-faire de nos vignerons, la forte personnalité de notre terroir. Incontournable en rosé selon Hachette, l'un des meilleurs rosés du Languedoc d'après Bettane, nos Cabrières se distinguent également parmi les grands vins d'élevage en rouge : le Château de Cabrières 2011** a été noté 2 étoiles au guide Hachette 2015 ! Le Château 2010, actuellement à la vente a obtenu une médaille d'OR au Concours Général Agricole de Paris en 2012.

Les vins primeurs 2014 bien fêtés, entre les gouttes...

Après une belle et bonne récolte 2014, les fêtes du vin nouveau se sont déroulées dans d'excellentes conditions, même si, encore cette fois, la météo a été incertaine jusqu'au bout. Franc succès pour la traditionnelle soupe à l'oignon du vendredi, sous un chapiteau bien rempli, dans une bonne atmosphère conviviale et une température ambiante très élevée pour un mois de novembre.

Très apprécié également, le dîner-concert du samedi avec Alain Sebbah reprenant, entre autres, des chansons de Serge Lama, Joe Dassin. Une soirée très agréable au cours de laquelle Jacky et Christian ont assuré un service impeccable, comme d'habitude.



Les activités du dimanche, sous un ciel couvert et une température très douce, ont réuni quelques 360 vétérites, tous conquis par les beaux parcours, balisés par les organisateurs du Foyer Rural de l'Estabel et l'aide de Roc Evasion.

Quant aux 60 marcheurs, guidés par Serge Dejean, qui connaît par cœur les moindres sentiers de Cabrières, ils ont pu se détendre à leur arrivée autour d'une macaronade préparée par les excellents cuisiniers du foyer rural

Promotions de Noël



**Jusqu'au 31 décembre 2014, vous pourrez bénéficier de nos promotions de fin d'année.
Vous trouverez également de nombreux articles pour vos cadeaux de fin d'année.
Le caveau de vente est ouvert tous les jours sauf les jeudis 25 décembre et 1^{er} janvier :**

- ⇒ **Du lundi au samedi : 9 heures-12 heures, 14 heures-18 heures**
- ⇒ **Dimanches et jours fériés : 10 heures-12 heures, 15 heures- 18 heures**

**(Fermé le 25.12.2014 ainsi que le 01.01.2015)
Bonne et heureuse année 2015**



Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00
Mardi de 8h30 à 12h00 et 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 11h30
Tél.: 04 67 96 07 96

Conciliateur de Justice Canton de Montagnac

Tél.: 06 18 35 16 28
uniquement sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 11h30
un Samedi sur deux de 9h30 à 11h30, fermée semaines paires
Tél.: 04 67 96 10 41

Horaires de la Bibliothèque

Lundi et Vendredi de
17h00 à 18h30

Horaires d'ouverture au public de la déchetterie - route de Péret

Mercredi & samedi de
9h00 à 12h00

Permanences des élus

Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints ci-dessous auprès du secrétariat de la mairie.

Rappel:

Maire: Jacques GUELTON

1er Maire Adjoint: Denis MALLET

2ème Maire Adjoint: Françoise POBEL

3ème Maire Adjoint: Michel SOLER



1897 - Cabrières (Hérault) - Les écoles Laïque et l'Arrière des Platanes

Directeur de la publication : Jacques GUELTON.

Rédactrice en chef : Françoise POBEL

Comité de rédaction : Denis MALLET, Philippe TRINQUIER.

Imprimé par nos soins en 250 exemplaires

Mairie de Cabrières
45 avenue de Clermont
34800 CABRIERES

Téléphone : 04 67 96 07 96

Télécopie : 04 67 96 01 11

Messagerie : mairie.cabrieres34@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.cabrieres.fr>